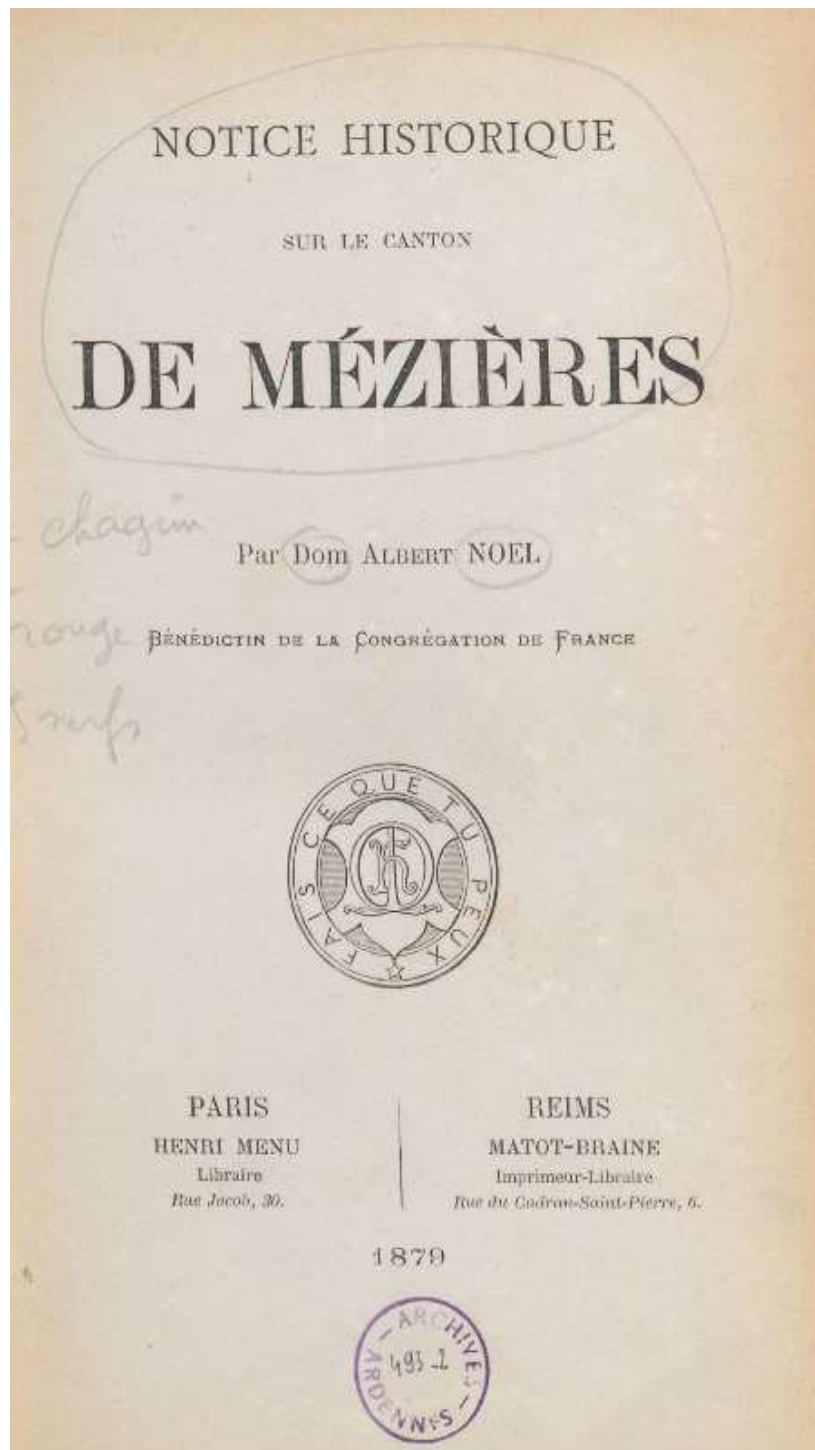


Extrait de la Notice Historique sur le Canton de Mézières  
par Dom Albert NOEL – Bénédictin de la Congrégation de France –  
1879



Origine : Archives Départementales des Ardennes – Cote J/B 62

## 20° Warcq.

Ce village tire son origine d'une forteresse, *Warchus*, bâtie vers 960 ou environ par Othon 1er, qu'on fait généralement tige des Comtes de Chiny (*Art de vérifier les dates, t.XIII, p.269*).

Ce Seigneur possédait des grands biens dans le pays, dont il paraît avoir eu le gouvernement : *Otho Comes qui forte tunc in illis partibus commanebat, ibi, propter, defensionem et opportunitatem alodiorum suorum, castellum fecerat quod Warchus nomen habebat* (*Chron. Mosom. Page 630* <sup>(1)</sup>). Peut-être est-il un des comtes de Castrice envoyé pour la défense de la frontière par l'un des dévils successeurs de Charlemagne, mais qui, comme tant d'autres alors, cherchait à se rendre héréditaire dans son bénéfice. On voit en effet qu'il devait surtout protéger la paroisse voisine de Guillois, alors fort célèbre dans notre contrée pour l'importance de ses marchés, ... *in hac proximâ villâ Guilledio cognomine quippe fuerat numdiranum locus* (*Ibid. page 637*). Bientôt ce soldat abusa de sa position et se mit à ravager les terres de l'église de Reims situées dans les environs. Notre Archevêque Adalbéron, à la vue de cette iniquité, senti le vieux sang des Comtes d'Ardenne bouillir dans ses veines, et ramassant à la hâte des troupes sur l'une et l'autre rive de la Meuse, dans le Hainaut et l'Ardenne, vint mettre le siège devant le château de Warcq. La situation de cette place dans la presqu'île formée par la Sormonne et la Meuse, plutôt que ses tours et remparts de bois, la rendait inexpugnable pour le temps. La *Chronique* entre dans les plus grands détails sur la manière d'attaquer le château, et ils sont fort curieux : disons que cependant l'Archevêque parvint, à l'aide d'un stratagème, à s'approcher des murs qu'il fit incendier, et bientôt tout l'ensemble de la place fut réduit en cendres. Seule la chapelle castrale, qui renfermait le corps de Saint-Arnoul, échappa miraculeusement à la violence du feu, bien qu'elle fut de bois *Ecclesia erat ibi lignea in quat Sancti Arnulfi quiescebant pignora, quia nec maceriarum* <sup>(2)</sup> *adhuc ibidem*

1 La Chronique de Mouzon, que nous allons souvent citer a été écrite en latin en 1033, au plus tard, par un moine de cette maison. C'est une pièce fort intéressante, d'une authenticité qui défie toute critique, et son auteur peut justement être regardé comme le continuateur de Flodoard, le père de l'histoire de l'Eglise de Reims. Elle se divise en trois parties, dont la première, la plus longue, retrace l'histoire du martyr de Saint-Arnoul, assassiné à Gruyères, ses miracles et les voies par lesquelles ses reliques sont arrivées à Mouzon : c'est même la seule à laquelle nous aurons recours. Les deux autres traitent du rétablissement de l'abbaye de Mouzon, d'un concile qui s'y est tenu, de son histoire, de ses Abbés ... Nous citons toujours l'édition qu'en a donné Dom Luc d'Achéry, au tome VII p.623 et suiv. de l'édition in-4° de son *Spicilegium*. Dom Habert, prieur de Mouzon, l'a publiée, mais en abrégé, à Charleville chez Hubert Raoult, en 1628 ; c'est même l'un des premiers ouvrages imprimés de cette cité, puisqu'on ne connaît jusqu'ici que la *Réfutation des Erreurs* ,, , que le P. Gontery fit paraître en 1615 chez Claude Vasard, le père de notre typographie locale. L'extrait de Dom Habert est devenu inutile depuis que la *Chronique* a paru en entier. Dom Mabillon a inséré dans ses *Acta Sanctorum O.S.B.* la partie qui concerne la translation des reliques de Saint-Arnoul, avec des remarques historiques et critiques.

2 Le mot latin *Maceries* était employé au Xème siècle pour signifier une construction élevée en pierre, et comme nous l'avons déjà fait observer, son dérivé actuel Mézières, servit, à l'époque, à désigner le château qu'Erlebalde, comte de Castrice, contrairement aux usages du temps, bâti en pierre. Depuis, le nom commun de cette forteresse a été appliqué à la ville qui s'est formée sous ses remparts et lui est devenu particulier. Ce seul exposé suffit à réfuter l'opinion qui prétend que *Mézières* doit son origine aux simples habitations, *masurae*, des serfs du Dormois, lesquels vinrent s'abriter sous la protection de château à la fin du XIème siècle. A ces données architectoniques, il faut ajouter le témoignage historique rapporté par Flodoard, à savoir qu'Erlebalde, en construisant sa forteresse, l'appela *Macerias*, près de cent ans avant l'établissement de serfs de ce *pagus* : ce qui suffit à renverser l'étymologie fantaisiste que nous réfutons. D'après la *Chronique de Mouzon* , les fortifications de Warcq consistaient en murailles de bois revêtues de terre, à l'intérieur, tours de bois fort élevées et placées sur les bords des deux rivières, des fascines et des haies d'épines garnies de redoutes leur servaient de revêtements à l'extérieur. Aussi les assiégeants, aidés par un vent violent, eurent-ils la facilité la plus grande d'incendier de telles défenses. Les maisons de la place étaient également en bois, car la nature du terrain ne permettait pas de les asseoir sur de fondements de pierre ; aussi furent-elles bientôt consumées. M. Guérard, dans son

*exitebant fundamenta ; et inim vorago palludis nulla inibi sinebat fundari pro hiemalibus aquis ; sed cum appropriassent flammoe, ignis resedit repente et continuo recessit retrogradus (Ibid. p. 635).* Adalbéron s'empara des Saintes Reliques, qu'il voulait envoyer à Braux, où cent ans auparavant Hincmar avait fondé une petite collégiale ; il en fut détourné par un prodige et il songea alors à les déposer à Guillois, dans l'église paroissiale de Saint-Hilaire, puis enfin à Prix où se trouvait un Collège de Chanoines, qui furent supprimés au siècle suivant. Ces diverses combinaisons échouèrent successivement, jusqu'à ce qu'enfin le navire qui portait le précieux dépôt remonta par prodige le cours de la Meuse jusqu'à Mouzon, où il s'arrêta. Le chroniqueur raconte minutieusement les précautions que pris le Pontife pour s'assurer qu'il n'était pas le jouet de la supercherie, les divers miracles accomplis le long du parcours, notamment à Torcy.

Mais comme ce récit ne regarde pas directement notre sujet, nous ne lui emprunterons pas. Disons seulement que, sauf la chapelle de Saint-Jean, le château de Warcq fut complètement ruiné. Il renfermait dans son enceinte, outre le donjon, *domus principalis et defensiva*, comme dit l'auteur, c'est-à-dire que ce que nous appellerions la *citadelle*, nombre de maisons particulières, dont les habitants s'enfuirent aussitôt l'entrée de l'ennemi : *Oppidani, relicta statione pristina, quaquaversum palantes, fugeo preosidio diversa quaerunt latibula (Ibid. p. 635).* On ne saurait dire à quelle époque Warcq commença à se relever de ses ruines : ce qui est certain, c'est qu'en 1087, quelques mois avant la mort du B. Thierry, Abbé de Saint-Hubert, qui était tombé malade au prieuré de Prix, on vit, nous raconte l'auteur de sa vie, les gens de Warcq et de Mézières accompagner en pleurant le pauvre moribond, qu'on ramenait dans une litière à son abbaye de Saint-Hubert en Ardenne (*Mabillon, Acta. ... t. IX p.579*). Plus tard, en 1136, époque de la fondation de Septfontaines, on voit plusieurs personnages de Warcq, parmi les plus qualifiés, coopérer à l'établissement des Chanoines de cette abbaye, et leur abandonner des biens fonds : leurs noms se lisent encore dans la charte de fondation (Voir plus haut page 52). observons en passant que le lieu où fut bâti le monastère de Septfontaines était alors de la paroisse de Warcq, beaucoup plus étendue que de nos jours.

Comment et pourquoi fut détruite l'antique paroisse de Guillois, dont Warcq reçut la succession dans la seconde moitié du onzième siècle ? On ne saurait le dire aujourd'hui. Il ne serait pas impossible que ce malheur soit arrivé pendant la guerre atroce qu'Eudes, Comte de Champagne, fit à l'archevêque de Reims, Ebles de Roucy, vers 1033. On sait qu'alors tout le comté de Castrice et en particulier la ville de Donchery, la terre des Pôtés furent horriblement pillés et ravagés (*Dom Lelong, Hist. De Laon, p. 174*). Ce qui est certain, c'est qu'au temps où écrivait le moine anonyme de Mouzon, à la même époque, Guillois, *Guilledium*, existait encore, son Eglise paroissiale, dédiée à Saint-Hilaire, Evêque de Poitiers, était très ancienne, *antiquissima Ecclesia Sancti Hilarii Pictaviensis Episcopi, cujus ibi memoria veneratur*. Cet auteur nous apprend de plus qu'en 970 les reliques de Saint-Arnoul furent déposées en l'église de Guillois, pendant qu'on construisait, dans le château de Warcq, la chapelle Saint-Jean, où le Comte Othon voulait les déposer. Il ne reste plus aujourd'hui de cette florissante paroisse qu'une petite chapelle dédiée à Saint-Hilaire, sur l'emplacement de l'ancienne Eglise, à un kilomètre environ au sud de Warcq, sur une colline, près la rive gauche de la Meuse. De nos jours encore, on y va en pèlerinage vénérer quelques reliques du Saint-Docteur, qu'on a pu conserver.<sup>(3)</sup> Les

---

introduction au *Polyptique d'Irminon*, nous initie à tous les détails de l'art de bâtir au Xème siècle.

3 Saint-Arnoul qui est généralement appelé Martyr, ne l'est qu'*in sensu lato*, comme parlent les théologiens, parce qu'il a été mis à mort non pas précisément pour la cause de la foi, mais en accomplissant une œuvre recommandée par l'Eglise. En effet, il fut assassiné par des voleurs dans la forêt de Froidmont, un peu au dessus de Signy l'Abbaye : ses blessures lui permirent cependant de se traîner jusqu'à Gruyères, où il expira, vers l'an 795 ou environ, suivant Lécuy. On l'enterra au bord de la

Minimes de Rethel ont longtemps joui de cette chapelle (*Archives, H. 393, 394, 397*), et même ils possédaient une petite cense et une ferme aux environs (*Id. H. 400*). Le nom de Warcq se lit officiellement sur le Pouillé de 1306. Voici en quels termes : § VI. *Decantus de Alteno Valet XLIV lib. par Parrochia de Warco, funiata in hon. B. Joannis. Patronus Abbas S. Huberti de Ardennia*. C'est même, à cette époque la plus importante des 23 paroisses de l'ancien doyenné de Launois. Le compte des Décimes pour 1346 indique une diminution du revenu, qui n'est plus que de 28 livres, mais sans en donner de raisons. Le Pouillé de Bauny, rédigé, on le sait, en 1776, classe cette cure parmi les meilleures du Diocèse ; elle renfermait alors 250 communicants et 164 dans Etion, son secours, et valait 1400 livres à son titulaire, qui en acquittait 233 aux Décimes. La fabrique avait un revenu de 300 livres et une taxe de 32 ; celle du secours valait 100 livres et en payait 11 aux Décimes. La population actuelle s'est notablement augmentée : Warcq a 798 habitants et Etion 430, tandis que Saugrain en 1733 ne donnait à Warcq que 69 feux, en y comprenant les maisons isolées et fermes de Granges, et à Etion un pareil nombre. Ces deux localités ressortissaient au Bailliage de Mézières, à l'Élection de Rethel, et en appel au Parlement de Paris.

On voit par le Plumitif des Tailles pour 1789, que le Duc du Valentinois était Seigneur des deux paroisses du chef de sa femme, la Duchesse de Mazarin : les impositions de la première étaient alors de 2876 livres 2 sous et 8 deniers et de 1256 livres 10 sous pour le secours (*Archives, C. 532*). Il y avait une Chapelle castrale au château de la Grange-au-Bois, situé non loin de la Sormonne, sur la rive droite, du côté de Belval. Ce hameau n'appartient plus à la commune moderne de Warcq, mais il fait partie de celle de Belval, et nous en avons parlé dans l'article consacré à ce village (p. 35).

Les Comtes de Chiny avaient érigé Warcq en châellenie, et ils avaient rattaché les paroisses voisines qui leur appartenaient ; ç'a même été là l'origine de la Prévôté de ce nom, l'une des huit du comté de Rethelois. On possède encore, (*Archives H. 240*) une charte de Jean, Comte de Loss <sup>(4)</sup>, et d'Isabelle de Condé sa seconde femme, de 1270 environ, par laquelle ils accordent aux Prémontrés de la Val-Dieu deux muids de seigle à prendre sur leur terrage d'Etion. Ils se qualifient en cet acte Seigneurs de Warcq, terre que Jean avait héritée de sa mère, fille et héritière de Louis IV, Comte de Chini. Nous avons aussi un Aveu du 11 décembre 1316 où l'on voit le Marquis <sup>(5)</sup> de Warcq, et Jean son frère, rendre hommage au Chevalier Renaud Patous, Sire d'Acy, pour certains fiefs qu'il

---

route qui se rendait de Gruyères à Guillois. Les gens de l'endroit firent ensuite lever son corps de terre et le placèrent dans une chapelle qui devint leur Eglise paroissiale. Mais Airanne, leur Seigneur, voulant s'attirer les bonnes grâces d'Othon, comte de Warcq, son suzerain, lui fit présent des Saintes-Reliques, que ce chevalier déposa d'abord à Guillois, puis enfin dans la chapelle castrale de Warcq, d'où Adalbéron les transféra à Mouzon, le 24 juillet 971, qui est resté le jour de la fête de ce Saint-Martyr. Jusqu'à la révolution, ce précieux dépôt était vénéré en l'Eglise Abbatiale de Mouzon, et on le conservait dans une chasse d'argent, sous le grand autel. La paroisse de Warcq possède encore un os du bras de Saint-Arnoul, et, chaque année, le Vème jour de mai, on le porte en procession à la chapelle Saint-Hilaire, pour y rester toute la journée exposé à la vénération des fidèles. Gruyères et Haudrecy sont les deux seules paroisses du diocèse de Reims qui soient placées sous le vocable de Saint-Arnoul.

4 Le Comté de Loss, en flamant *Loon*, est situé au pays de Liège et comprend une partie de la Hasbaye et de la Taxandrie. Sa capitale, appelée *Brocht-Loon*, c'est à dire château de Loon, est située entre Tongres et Saint-Trond. L'*Art de Vérifier les Dates* donne t. XIV p. 254 et suiv. La chronologie historique des Comtes de cette petite seigneurie, réunion en 1367 à l'évêché de Liège, par suite de l'extinction de la famille qui en était propriétaire. Cependant, nous voyons au siècle suivant, en 1443, un Seigneur Ardennais, le Chevalier Jacques se qualifier : *Seigneur de Loz, des Armoises d'Estry* (*Marolles, Inventaire des titres de la Maison de Nevers*).

5 On donnait le nom de terre *Marchissante* à toute terre située sur les confins d'une juridiction. Plus communément on disait la *Marche* pour désigner la frontière, l'extrémité d'un territoire. L'officier qui en avait le commandement prenait le nom de *Marquis* : de là le titre donné à notre châtelain de Warcq (Sénémaud *Revue hist.* t. II, p. 201 et suiv.).

tenait de lui (*Cartulaire de Rethel*, N°184). Soixante ans plus tard, en 1379 <sup>(6)</sup>, Louis de Mâle, Comte de Rethel, acheta la Châtellenie de Warcq, au moment où le Comté de Chiny disparaissait de la scène politique, pour être désormais uni au Duché du Luxembourg, puis il en fit hommage au roi Charles V, dit le sage, et obtint de ce monarque, par Lettres-Patentes le 23 avril 1380, quelle ferait à perpétuité partie du Comté de Rethel ; ce qui, en effet, dura jusqu'à la Révolution (*Art de vérifier les dates*, t. XI p. 412, et t. XIV p. 276). Nos Comtes établirent à Warcq un bureau où l'on venait de loin faire étalonner les mesures pour le blé et le vin ; il en est questions plus d'une fois dans nos *Archives* (G. 67 et H. 423), où on stipule qu'on se servira de l'*ancienne mesure de Warcq*, car dans la suite il paraît que le premier type fut changé.

Les Hiéronymites établis à Belair par le fondateur de Charleville possédaient une petite cense à Warcq (H. 387) ; mais les Prémontrés, qui vinrent ensuite les remplacer, augmentèrent cette propriété, dont nous avons tous les Titres (H. 405) ; ils achetèrent même d'autres métairies, celles des Hermines, des Valentins, une chenevière aux Granges-Berthollet, des terres à la Haute-Prêle, etc. Les Annonciades de Mézières jouissaient également de quelques petits revenus sur la Paroisse (H.414, 418), ainsi que les Prémontrés de Septfontaines (H.197). Toutefois la Collégiale et la Fabrique de Mézières étaient sans contredit les propriétaires les plus importants qu'on rencontrait dans le village (G. 54, 69, 73, 74 et G. 77, 142). Après venaient les Bénédictins de Prix, à qui leur fondateur avait concédé quelques rentes payables à Warcq (H. 36) ; le Terrier du Prieuré contient encore la déclaration d'une cense dont ils avaient fait l'aveu au Roi (H. 38). Cependant le détail complet de leurs biens est inscrit sous la côte H. 46, *Domaine de Warcq*. On y trouve jusqu'en mai 1790 l'énumération de tout ce qu'ils possédaient dans la Paroisse. La cense des *Granges-Berthollet*, située de l'autre côté de la Sormonne sur le chemin qui mène à Etion, autrefois propriété de la ville de Mézières (*Archives communales BB.6*), avait fini par appartenir au Chanoinesses du Saint-Sépulcre de Charleville (H. 462), et ce domaine avait une réelle importance. La *Basse-Prêle*, aujourd'hui maison de campagne, et la ferme de la *Haute-Prêle*, situées sur le chemin de Fagnon, étaient exploitées par des gens de la Paroisse ; ce sont maintenant deux petits hameaux.

L'étendue de la Paroisse était plus considérable autrefois que de nos jours, et comme importance elle pouvait rivaliser avec celle de Viviers-Aucourt, dont nous avons parlé. Nos *Archives* renferment le Procès-Verbal d'abornement des territoires de Warcq et de Sept-Fontaines (H. 199), ainsi que diverses pièces signées du Curé de Warcq en qualité de Doyen Rural (H. 192, 203), car on sait que dans l'ancienne discipline de l'Eglise de France, cette qualité n'était pas attachée à la Cure qui portait le titre, mais à l'un quelconque des Curés de Doyenné, tous étant, sauf cette distinction, égaux en droits et honneurs, et d'ailleurs jouissant de inamovibilité de leurs bénéfices. L'Eglise actuelle est d'architecture Romane primitive, cependant elle a subi d'importants remaniements ; elle a trois nefs qui se terminent par un mur droit, l'édifice n'ayant pas d'abside. Le vitrail placé derrière le maître-autel porte en deux endroits la date de 1537 et représente l'histoire de Saint Jean-

---

6 On ne peut disconvenir que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ne se soient trompés ici. En effet, nous avons encore l'acte de vente de 1371 par lequel le Comte de Flandre acheta au prix de sept mille florins d'or la terre de Warcq à Jacques d'Agrimont, qui la tenait à vie. La cession eu lieu à Sainte-Ménéhould en présence de l'écuyer Geoffroy de Marcou, Bailli de Vitry, probablement au début de cette année, car dans son Inventaire des titres de la Maison de Nevers, Marolles en cite un du 17 avril 1371 par lequel le Roi Charles V concède à Louis de Mâle les profits dus à la couronne, à cause de la Seigneurie de Warcq pour le *quint et requint denier*. Il paraît même que dès 1359, le Comte de Rethel possédait Warcq, peut-être à titre de fief mouvant du Comté de Chiny, car Marolles rapporte l'*Amortissement de la fondation de la Chapelle de l'Hôtel de Comte de Nevers et Rethel à Warcq*, nommé la *Chapelle Belval*. Quoi qu'il en soit, et sous le bénéfice de ces réserves, nous avons suivi plus haut les Bénédictins, Auteurs de l'*Art de vérifier les dates*.

Baptiste, patron de la Paroisse, dans la nef gauche en face du chœur, on lit une grande inscription en lettres gothiques qui rappelle la mémoire d'un Curé-Doyen de Warcq. Thomas Nillier, peut-être le donateur de la verrière dont nous parlons. La longueur du vaisseau est d'environ treize mètres ; il est surmonté d'une tour sans aucun style. On possède au Dépôt central, à Mézières, quelques Titres relatifs à la Paroisse (C. 300). et aux Archives de la Ville d'autres pièces qui concernent les biens dont les écoles des Frères jouissaient sur le ban de Warcq et aux environs (FF.11, et GO. 54, 55). On trouve également à cette dernière source tous les documents qui regardent la fondation du Duc de Mantoue, en 1579, touchant la dotation de Filles pauvres dans les Prévôtés de Mézières et de Warcq (GG, de 59 à 65) ; depuis longtemps ces deux circonscriptions étaient réunies, quoique portant un nom distinct. Ainsi deux des derniers Baillis, les sieurs de Vrigne, mort eu décembre 1708, et Millet de la Mambre, qui vint ensuite, ont soin de toujours se qualifier : *bailli, juge civil et criminel des villes et prévôtés de Mézières, Warcq et dépendances* (GG. 26, 29). L'Acte de cession de 1371, que nous citons plus haut. indique avec le plus grand soin toutes les dépendances du Domaine de Warcq à cette époque ; les voici : Warcq, la forteresse et le bourg, Etion, Damouzy. Tournes, Sorel, Arreux, Belval, Clavy. Haudrecy, This et Neuville. C'est à peu près tout ce qui constituait la Prévôté de Warcq dans nos temps modernes. L'Acte mentionne en outre les devoirs des Chanoines de Septfontaines et des Bénédictins de Prix, attendu qu'ils avaient quelques biens dans le ressort. Enfin il donne la liste des hommes fieffés de la Terre pour cette année 1371 : Messire Robert de Béthune; Messire Robert de Fontenoy pour Clavy; Gilles de Maraucourt pour sa femme; la Dame de Harcy à cause d'Arreux et des bois ; Messire Geoffroy de Balham pour un bois ; Jean d'Agimont pour certaines rentes, qu'un de ses héritiers céda en 1443, suivant .Marolles, au Comte de Rethel; Messire Vauthier de Lor, à cause de sa femme; Pierre Navetel à cause de la Châtellenie, pour arrière-fief tenu de lui, du ressort de Warcq, et Richard Lombart pour deux muids de blé (*Comté de Rethel, Domaine, Ressort, Sauvements*).

On connaît les noms de quelques Chevaliers qui avaient la garde du Château de Warcq après sa réunion au Comté de Rethel, en 1380. Presque tous sont de la famille de Maillart (Sénemaud, *Revue...* t. VI, p. 337 et suiv.), et en même temps on leur confiait les forteresses du voisinage, telles que Whatephal, Montcornet, Maubert, etc. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Étienne d'Argy, son fils Henaud et son petit-fils se succédèrent. dans le gouvernement de la place; cette Maison, d'origine champenoise, porte pour armes : d'arqent au lion de sable armé et lampassé de gueules, suivant Caumartin, dont nous préférons l'autorité à celle de Dom Lelong (*Hist. de Laon, p. 471*). De leur temps le Conseil de Ville de Mézières fit écrire aux bourgeois et gentilshommes de la Prévôté de Warcq d'entrer dans l'Union et de s'allier avec eux (*Arch. commun. BB 3*), et c'est alors que la Ligue prit dans notre pays le grand essor qu'elle a eu depuis, grâce surtout au zèle que déploya le Maréchal de Saint-Pol (*Bouillot, Biog.Ardenne., t. II, p. 226 et suiv.*). C'est sous les murs de notre château qu'en 1643 on convoqua les milices du pays pour se rendre au siège de Rocroi (*Arch. Commun., CC.44*), comme c'était un bourgeois du lieu que les gens de Mézières avait envoyé à Namur, en 1521, acheter le métal nécessaire pour la fabrication de pièces d'artillerie, avant le premier siège de la ville (*Id., CC.33*). C'est encore entre Warcq et Prix que les Prussiens établir en 1815, à l'époque du second siège, le pont qui leur permit d'accéder dans la presqu'île de Saint-Julien et d'y pousser leurs avant-postes jusqu'à la ferme Warenne (7) ; mais là se bornèrent leurs avantages, car ils

7 Nous avons déjà parlé, p. 29, de cet écart, appartenant autrefois à la Paroisse de Prix, mais réuni depuis une centaine d'années à la commune de Mézières. Il tire son nom d'un terrain sur lequel le droit seigneurial de chasse était autrefois réservé ; ce mot , écrit aujourd'hui *Garenne*, dérive de l'expression *Warennna*, de la base latinité, qui elle-même l'a emprunté au haut allemand *Warôn*, défendre, mettre à l'abri. *Warenne* a donné *garenne* par le changement de *W* en *gu*, et postérieurement en *g*. Du reste nos

durent se retirer après l'incendie du faubourg. De nos jours, en janvier 1871, ces mêmes ennemis furent plus heureux, et ils avaient établi sur le territoire de Warcq, en avant de la Chapelle Saint-Hilaire et du Bas-Praële, deux de ces batteries infernales qui portèrent le feu et la mort dans les murs de l'héroïque cité de Mézières. Quel effroyable spectacle pour les généreux habitants de notre village ! Aujourd'hui le territoire communal de Warcq, diminué après tous les emprunts qu'on lui a faits, ne représente plus que l'ombre de ce qu'il a été ; il mesure encore 957 hectares , ce qui lui donne le septième rang. Les hameaux ou écarts sont : Les *Granges-Berthollet*, les ferme et maison de *Praële*, *Bellevue*, les *Granges-Pavant*, la *Chapelle Saint-Hilaire*, l'usine de *Simonet* <sup>(8)</sup> et les *Cinq-Chênes*. Nous avons déjà parlé de quelques-uns d'entre eux, mais il paraît que les *Granges-Pavant* tirent leur nom des Seigneurs de cette Maison, qui, pendant plus de cent ans, a possédé les terres de Saint-Marcel, Clavy et Bogny, pendant le XVIème siècle et l'âge suivant. Cette famille est d'origine champenoise, suivant Caumartin, et porte pour armes : *d'Argent à trois fascés de gueules, au chef échiqueté d'or et d'azur de deux traits*. On la voit alliée à nos meilleures familles du pays, et elle possédait de grands domaines dans nos cantons actuel de Renwez, de Mézières et de Rethel.

Le village de Warcq est bâti dans une sorte de presqu'île formée par la Meuse, la Sormonne et le Ruisseau de This ; il ne tient à la terre ferme que par un isthme de cent mètres environ, du côté du S. -O. Le territoire est l'un des plus marécageux du canton ; La Meuse le sépare le long de sa frontière orientale d'avec Mézières, et la Sormonne la traverse du couchant au levant dans sa partie supérieure. Cette dernière rivière prend sa source à la cote 361, aux environs de Rocroi, au hameau de la cense Nic-Meunier, et se jette à Warcq (cote 144), après un court trajet, dans la Meuse, qu'elle jaunit souvent de ses eaux troublées par les fréquents orages qui désolent la contrée ; son débit, comme celui de la Vence, est de 600 litres à l'étiage par seconde. Les alluvions n'ont rien de remarquable, elles sont formées des débris des rochers qui encaissent les vallées. La Sormonne reçoit le tribut des eaux du ruisseau de This, qui arrose toute la partie occidentale de la commune ; au moment où il y pénètre, il sépare les terres cultivées d'avec les bois de *Charnois* et *Chevrière*, dits autrefois *Charmoy* et *Carrière*, les deux seuls massifs forestiers qu'on rencontre en ces parages. Enfin, il y a encore ça et là quelques ruisselets peu importants ; nommons ceux de *Praële*, de la *Boullisse*, de *Warcq*, etc. ; tous se rendent à la Meuse ou à la Sormonne.

Sauvage et Buvignier décrivent ainsi le sol : 1er étage du terrain *liassique* : calcaire hydraulique (à gryphées arquées) exploité pour chaux hydraulique ; marnes. - 2ème étage du terrain *liassique* : calcaire sableux ; moellons. - 3ème étage du terrain *liassique* : marnes et calcaire ferrugineux au sud de la commune. - Terrain *moderne* : sable, gravier et grève de la Meuse (*Statistique ...*, p. 503). Les carrières de Warcq sont anciennes et fort importantes ; on y exploite des bancs d'un calcaire bleu qui alternent avec des marnes noires ; on y obtient une chaux éminemment hydraulique. Un pharmacien de Charleville ; Mr Wahart, a analysé autrefois la pierre de Warcq, et la *Statistique* donne avec soin le résultat de ses recherches, p. 245 et suivantes. Ce calcaire s'observe surtout le long du chemin de Warcq à la Haute-Praële, et sur le chemin de Praële à Prix.

---

vieux titres écrivent indifféremment ferme de la *Vuareine*, ou ferme de la *Warene*. La carte de Cassini, qui date du siècle dernier, dit simplement : *La Garenne*.

8 Il est assez probable que cet établissement tire son nom de la prairie Simonelle, où il fut bâti. Nos archives nous apprennent qu'en 1611, Nicolas l'Amour, écuyer, archer des gardes du Roi et sergent-major en la citadelle de Mézières, donna 80 verges de pré en ce lieu, situé près la Grange-aux-Bois, à la fabrique de l'Eglise paroissiale de Mézières, pour divers services dont il charge ladite Eglise et quelques aumônes à acquitter chaque année (*G. 165*). Le bois dit *Simonel* ne doit pas être confondu avec notre prairie pour ce qui est de la synonymie du nom ; il était situé beaucoup plus au N.-O. Et dépendait de la ferme du Temple (*H. 467*).

---

L'intégralité de la Notice est disponible sur le site des [Archives Départementales des Ardennes.](#)